

Le Courrier Beuvrageois

Le magazine
d'informations
municipales



N°36 - avril 2012

Sommaire

p. 4 & 5

Cadre de vie

Beuvrages
s'engage pour
un avenir durable

p. 9

Culture

Une seconde
vie pour la salle
Dubedout

p. 15

Vie citoyenne

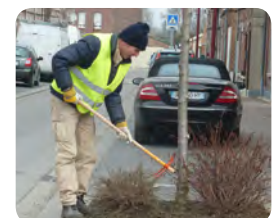
2012 : Une année
électorale
importante



p. 22

Emploi

Des chantiers
d'insertion pour
faire valoir ses
compétences



Le second souffle de l'Union Commerciale

Pour redynamiser l'offre de commerces sur la commune

Sommaire

Edito	Page 3
Beuvrages s'engage pour un avenir durable !	Pages 4 & 5
Budget 2012 : "Se donner les moyens" pour finaliser les grands projets de la ville	Pages 6 & 7
Un point sur les Travaux en cours	Page 8
La nouvelle vie de la salle Dubedout	Page 9
Un nouveau terrain synthétique	Page 10
Une salle comble pour le premier Gala de Boxe Thaïlandaise et de K1 !	Page 11
Le centre ville se dote d'un nouveau plan de circulation	Page 12
Des juristes et écrivains pour vous épauler dans vos démarches	Pages 13
L'Atelier jardin s'agrandit !	Page 13
Madame ABADA nous a quittés...	Page 14
Des nouveaux agents au service des habitants	Page 14
2012 : une année électorale importante	Page 15
Préparons la fête des voisins 2012	Page 16
Devenez les interlocuteurs privilégiés de la Rénovation Urbaine : rejoignez les Citoyens Relais	Page 17
Les événements de décembre à mars en images	Pages 18 à 21
Des chantiers d'insertion pour faire valoir ses compétences	Page 22
Le second souffle de l'Union commerciale	Page 23
Les Ateliers Jardins de l'APE Kergomard	Page 24
Expression	Page 25
Etat civil : naissances, mariages et décès	Page 26
Agenda : Infos pratiques	Page 27
La Brocante du 13 mai se prépare	Page 28

Magazine municipal « Courrier Beuvrageois » n°36 – avril 2012

Directeur de la publication : **André Lenquette, Maire**

Adjointe en charge de la communication : **Marie-Suzanne Copin**

Chef de rédaction : **Alexandre Obin**

Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Françoise Caudouloux, Michel Cuvillier, Jean-Jacques Desumeur, Stéphane Dubrunfaut, Dominique Mary, Alexandre Obin, Andrée Richard, Nicolas Trelcat, Marie-Laure Vanhoutte**

Crédits photos : **Antonio Anino, CCI Grand Hainaut, Xavier Daimé, Séverine Deliessche, Jean-Jacques Desumeur, Alexandre Obin, Cabinet Parent, Anna Poitevin, Cabinet Simon, Service Communication du VAFC, Marie-Laure Vanhoutte**

Mise en page N°36 : **Anna Poitevin, Ville de Beuvrages**

Impression : **3500 exemplaires**

Distribution : **Agents du service de Police municipale**

Le magazine municipal est imprimé à partir de papier issu de la gestion durable des forêts, via une imprimerie labellisée « Imprim' vert ».





Edito



Mesdames,
Messieurs,
Chers concitoyens,

Nous avons eu l'immense tristesse de perdre notre amie et adjointe Gémila ABADA en fin d'année dernière. Gémila était investie au sein des commissions municipales et reconnue auprès du tissu associatif local. Les quelques lignes sur son parcours et son investissement auprès des habitants et des associations sont, pour moi, l'occasion de lui rendre un ultime hommage.

J'ai le plaisir de vous annoncer la création au plutôt la renaissance de l'Union Commerciale qui en lien, avec la Ville et la CCI Grand Hainaut, aura pour rôle de redynamiser l'essor commercial sur la commune. En attendant, les premiers commerces vont déménager dans leurs nouveaux locaux. Les démolitions des trois derniers immeubles commenceront par l'immeuble Gressiez et ses garages en avril, suivi de l'immeuble Rousseau cet été puis de celui du 11 Novembre, après décision je l'espère du tribunal administratif de Lille, puisqu'une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) a été lancée, en raison d'un refus d'un commerçant de quitter cet immeuble.

Lors du Conseil municipal du 13 mars dernier, nous avons présenté le projet culturel de la médiathèque et sollicité les fonds nécessaires à sa construction. Après vous avoir présenté les maquettes du projet dans le Courrier Beuvrageois n°33, j'ai le plaisir de vous annoncer que les premiers travaux vont donc démarrer. Rendez-vous fin 2013 - début 2014 pour y découvrir un lieu de rencontres culturelles, d'échange, de partage, d'animation et de ressources pour tous, le tout en réseau, par convention et ce avant l'été 2012, avec les médiathèques d'Anzin, de Bruay-sur-Escaut, d'Aubry-du-Hainaut et de Petite-Forêt.

Vous découvrirez le usage de nouveaux agents communaux : que ce soit dans le domaine des activités "16-25" ans, ou le travail sur le décrochement scolaire, ces nouveaux venus sont aux services des habitants dans leurs domaines de compétences respectifs.

Les drames de Toulouse et de Montauban nous ont tous bouleversés : la France a été touchée de plein fouet. Cet acte intolérable doit être condamné pour garantir la paix et la tolérance pour le bien de tous, pour le bien de notre République.

Bonne lecture et n'oubliez pas votre devoir citoyen des 22 avril et 6 mai prochains.

Amicalement,
Votre Maire
André Lenquette



Beuvrages s'engage pour un avenir durable

Collecte des déchets recyclables, sensibilisation aux éco-gestes et diagnostics énergétiques des bâtiments publics

Impulsé par le dernier Grenelle de l'environnement, le développement durable s'est immiscé concrètement dans les pratiques et activités des collectivités locales, et donc au sein même des services de la Mairie de Beuvrages.

Trop souvent cadencé à ses simples vertus environnementales, le développement durable a vocation à construire une société socialement équitable. Certes, les pratiques engagées en la matière dans la commune sont à l'échelle du territoire de Beuvrages.

C'est la multiplication de ce type d'initiatives qui forgeront un avenir plus juste et certain pour les générations futures.



Les associations locales à l'écoute des éco-gestes à adopter

Informier pour mieux mettre en pratique

En partenariat avec Gdf Suez, l'ensemble des agents municipaux a suivi une sensibilisation aux enjeux du développement durable.

Cette initiation a également été proposée aux associations locales : en tant qu'utilisatrices principales des salles sportives et culturelles, les représentants associatifs ont pu mieux comprendre les techniques éco-conçues (les puits canadiens de la salle des Arts

Martiaux, les panneaux solaires de la salle Delaune) et cerner les enjeux pour réduire au quotidien les charges énergétiques pour la commune (extinction des lumières inutiles, mise en veille des ordinateurs, par exemple).



Des poubelles spécifiques sont dédiées aux déchets "papiers"

S'engager pour une gestion responsable des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la commune a mis en place un partenariat avec l'association "Le Maillon C2Ri" incitant les agents communaux à trier les déchets "tout-venants" des déchets papiers recyclables.

Diagnostiquer les déperditions énergétiques au plus vite

Le secteur du bâtiment est le deuxième domaine d'activité le plus énergivore avec celui des transports.

C'est ainsi qu'en collaboration avec Valenciennes Métropole, les bâtiments publics de la Ville ont été auscultés dans les moindres détails.

Le diagnostic s'est porté sur les consommations de chauffage ainsi que sur l'éclairage des bâtiments : l'objectif est de recommander des solutions isolantes, innovantes et moins gourmandes en énergie.

Le développement durable en images

Quelques exemples de pratiques citoyennes



Des repas biologiques dans les restaurants scolaires - 2 fois par an -



Le Centre Technique Municipal s'est équipé d'un triporteur



Les permanences de l'Espace Info' Rénovation Urbaine - lieu de rencontre et d'information -



Impression du magazine municipal dont le papier provient de forêts gérées de façon durable



Les Maisons Basse Consommation de la Foncière Logement - Résidence Mallet



Les ateliers "Jardin" pour un jardinage sain et de saison

Budget 2012 : "Se donner les moyens" pour finaliser les grands projets de la ville

En préambule au budget, chaque année, le débat d'orientations budgétaires est l'occasion de présenter **les grands axes de la politique municipale** tant en matière de services à la population qu'en ce qui concerne les réalisations en cours ou à venir et leur traduction en terme de décisions financières.

Ce débat a eu lieu lors du conseil municipal du 16 février et c'est en cette circonstance que **Dominique Mary, nouvellement élu, adjoint aux finances**, a rappelé ce qu'étaient les constantes de l'action municipale en ce domaine.

- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées** (économies partout où elles peuvent être réalisées sans nuire à la qualité du service public).

- **Un recours à l'emprunt réduit** (notamment grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui permet de dégager un autofinancement important).

- **Un programme d'investissement ambitieux** à la hauteur des besoins de notre commune (rendu possible par la qualité des dossiers élaborés par la ville et ses services pour l'obtention de financements maximum).

- **Aucun alourdissement de la pression fiscale** malgré l'ampleur des projets (pas d'augmentation des taux d'imposition communaux depuis plus de 11 ans).



Vue intérieure de la Médiathèque



Vue de la Médiathèque et de la Maison de la Petite Enfance, de la rue Jean Jaurès

Le budget primitif de notre ville, élaboré à partir de ces principes a donc été adopté à l'unanimité moins 2 abstentions le 29 mars dernier.

Il s'équilibre en recettes et dépenses en section de **fonctionnement à la somme de 9 335 000 €** et en **section d'investissement à la somme de 20 084 600 €**, et prévoit notamment les opérations d'investissement suivantes :

En ce qui concerne les bâtiments scolaires,
 - Ecole Joliot Curie : extension et restructuration
 - Ecole Paul Langevin : réhabilitation de la cour et changement de menuiseries.
 Différentes interventions auront lieu sur diverses installations sportives.

Concernant les espaces publics, l'on retrouve les aménagements suivants :
 - Résidence Fénelon - Nord et Sud
 - Résidence Fénelon - Ouest (études)
 - Rue Jean Jaurès : Phase III, de la Place Hector Rousseau au croisement de la rue Jules France

- Rue Gustave Michel (finalisation)
- Rue du 8 mai 1945
- Impasse Delaune (études)
- Eclairage public
- Vidéo-protection

D'autres bâtiments sont aussi concernés :

- la Salle Hubert Dubedout
- la Médiathèque et la Maison de la petite enfance

Les mises aux normes d'accessibilité concerneront l'ensemble des bâtiments publics.

Comment se répartissent les dépenses de fonctionnement ?

5,50 € : **Action sociale** et soutien de diverses associations

20,90 € : Fonctionnement de **l'administration communale** (état civil, urbanisme, assurance...)

29,40 € : **Jeunesse et sport** (école, restaurants scolaires, gymnases, complexe sportif, école municipale des sports...)

4,20 € : **Sécurité** des Beuvrageois (police municipale et équipe de médiateurs)



2,70 € : Fêtes, cérémonies et communication

37,30 € : **Patrimoine, rénovation urbaine et entretien des bâtiments** et de l'espace public (voirie, éclairage public, fleurissement ...)

Cette répartition des dépenses vous est proposée, dans un souci de lisibilité, par grandes fonctions et non pas par nature de charges.



Dominique Mary a été élu **adjoint aux finances et à la vie associative**, lors du Conseil municipal du 19 janvier 2012, et suite au décès de Madame ABADA qui occupait ce même poste.

Dominique Mary était auparavant Conseiller municipal.

Il est également administrateur, depuis 1995, du CCAS,

(Centre Communal d'Action Sociale), délégué de la commune de Beuvrages à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et Vice président du SIPES (Syndicat intercommunal de promotion de l'enseignement supérieur chargé entre autre d'élaborer le schéma de cohérence territoriale – principal document d'urbanisme à l'échelle de l'arrondissement).

Point sur quelques travaux en cours



Les travaux d'extension de l'école Joliot Curie avancent à grands pas



Après la Place de la Paix, la Place Hector Rousseau



La nouvelle voie traversant le centre ville



Maison du Parc Fénelon, rue de la cité du Docteur Carlier



La nouvelle Résidence Mallet : les premiers locataires sont arrivés



L'isolation de l'immeuble des Chardonnerets améliorée

La nouvelle vie de la salle Dubedout

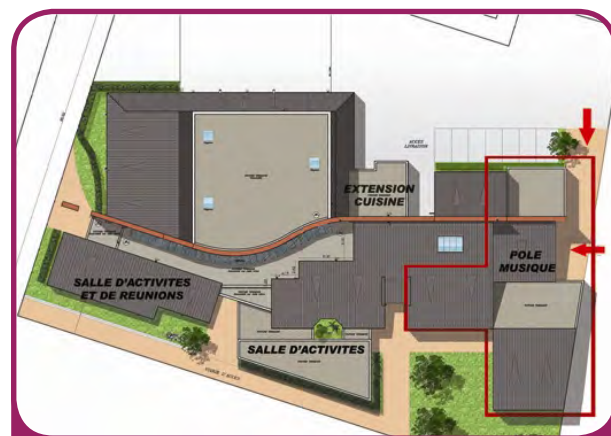
Les travaux ont démarré !

Construite en 1988 et fermée depuis le 1er mai 2011, la salle Dubedout ne répondait plus aux normes de sécurité imposées aux ERP (Etablissements Recevant du Public).

Appréciée des associations beuvrageoises et accueillant de nombreuses manifestations culturelles et caritatives, le Conseil municipal a décidé sa réhabilitation.

Par ailleurs et pour répondre aux sollicitations des musiciens, une école de musique sera construite dans le prolongement de la salle afin d'apporter un confort acoustique et un apprentissage nécessaire à l'épanouissement des mélomanes.

Les premiers travaux de désamiantage ont débuté au mois de février. Ils doivent s'achever en septembre 2013, en dehors de tous aléas climatiques ou d'approvisionnement de matériaux.



Vue aérienne de la Salle Dubedout

Le financement de la salle Dubedout

La coût total de l'opération est de 3 306 073 €. La Ville finance à hauteur de 2 105 011 € la réhabilitation et l'extension, soit 64 % du montant total.

Pour réaliser cet ouvrage, plusieurs partenaires se sont associés au projet : Valenciennes Métropole à hauteur de 14% et l'Etat (à hauteur de 9%). Le solde de 13% provient du fonds de compensation de la TVA.



Salle Hubert Dubedout - vue de la rue Emile Zola



Interview de Michel Cuvillier, adjoint aux affaires culturelles

Quelles sont les nouveautés que les habitants découvriront dans cette nouvelle salle Dubedout ?

Les habitants vont découvrir une salle complètement rénovée. Elle sera beaucoup plus adaptée pour les activités.

Comment réagissent les associations vis-à-vis des travaux de la salle ?

Actuellement l'Ecole de danse "Khomeia", la fanfare,

l'harmonie, et l'école de musique sont délocalisées; elles s'adaptent avec patience.

La nouvelle école de musique sera fonctionnelle et mieux adaptée pour les sociétés musicales.

L'Ecole de danse reprendra sa place à Dubedout. Deux salles d'activités et de réunion seront proposées, avec l'agrandissement des cuisines.

Nous avons pensé au confort des spectateurs et à l'exigence de qualité des utilisateurs.

Un nouveau terrain synthétique multisports pour les sportifs de Beuvrages



Le complexe sportif Christian Pennynck se modernise

Grâce à un partenariat avec le Conseil général du Nord, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et la Fédération française de Football (FFF), la commune s'est équipée d'un terrain ultra moderne doté de la dernière génération de gazon synthétique.

Ce terrain s'intègre parfaitement dans la politique sportive ambitieuse que s'est fixée la commune. En effet, en juillet 2009, la salle Léo Lagrange se dotait d'une salle des Arts Martiaux... Deux ans plus tard en juin 2011, c'est au tour de la salle Delaune d'être reconstruite.

La particularité du terrain réside dans les matériaux choisis par la commune : un mélange de sable et de granulats permet une utilisation confortable, tous temps, et en toute sécurité pour les sportifs.

Qui a financé le terrain synthétique multisports ?

La commune a sollicité plusieurs partenaires qui interviennent dans le domaine du sport et des activités physiques. Ils ont financé le projet de la façon suivante :

Conseil général du Nord : 306 000 € soit 45 %
 CNDS : 200 000 € soit 29 %
 Ville de Beuvrages : 151 872 € soit 21%
 FFF : 30 000 € soit 5% du montant total
 Pour un coût total de 687 872 €



Un match inédit a opposé les anciens de l'USVA et les vétérans de l'USMB

Qui utilisera ce nouveau terrain ?

Les associations sportives, en l'occurrence les équipes de football de l'USMB, des débutants à l'équipe des vétérans en passant l'équipe féminine du club.

Ce nouvel équipement est aussi utilisé par les élèves du Collège Paul Eluard dans le cadre des activités sportives proposées par les enseignants et l'Éducation nationale. Il faut noter que ce terrain permet également la pratique du hockey sur gazon.



Inauguration en présence, de Daniel Pecqueur, Président de la Ligue de Football Nord-Pas de Calais et de Laurent Coulon, Vice-président du Conseil général du Nord

Un gala de Boxe Thaïlandaise taille XXL

Un parfum international à la Salle Coubertin

Drapeau Suisse, étendard Belge et tricolore... Voilà qui donne une dimension transfrontalière à ce premier gala de boxe thaïlandaise sur Beuvrages. Sous la houlette d'une équipe dynamique, le club de Muay Thai local a fait le pari de cette rencontre entre différentes nations, le tout agrémenté de démonstrations de Muay Buran* par les jeunes boxeurs locaux, et, entre autres, de combats féminins. Cela nous démontre que les sports de contact sont ouverts à toutes et à tous.



Remise de récompense par Monsieur le Maire à Monsieur Bogosa, vainqueur du combat "pro" vedette

Les organisateurs n'ont pas laissé de côté le "show" : jeu de lumière, fumée et speaker, c'est cela aussi l'esprit de la boxe thaïlandaise; de quoi ravir les 400 personnes présentes.

Devant le succès ressenti, les organisateurs pensent déjà à une deuxième édition.

Les combats

En plus des démonstrations de jeunes, six combats amateurs (c'est-à-dire avec protection) de classe A, un combat féminin, trois combats de format professionnel de classe A (sans protection) ont eu lieu opposant les équipes de France, de Suisse et de Belgique, réparties en fonction des catégories (poids).



Le public a découvert un sport très spectaculaire

Et c'est un français, Monsieur Bogosa, qui a remporté le combat "pro" vedette.

* L'ancêtre de la boxe "Thai"



Des boxeurs beuvrageois au combat

Un nouveau plan de circulation du Centre Ville pendant les travaux

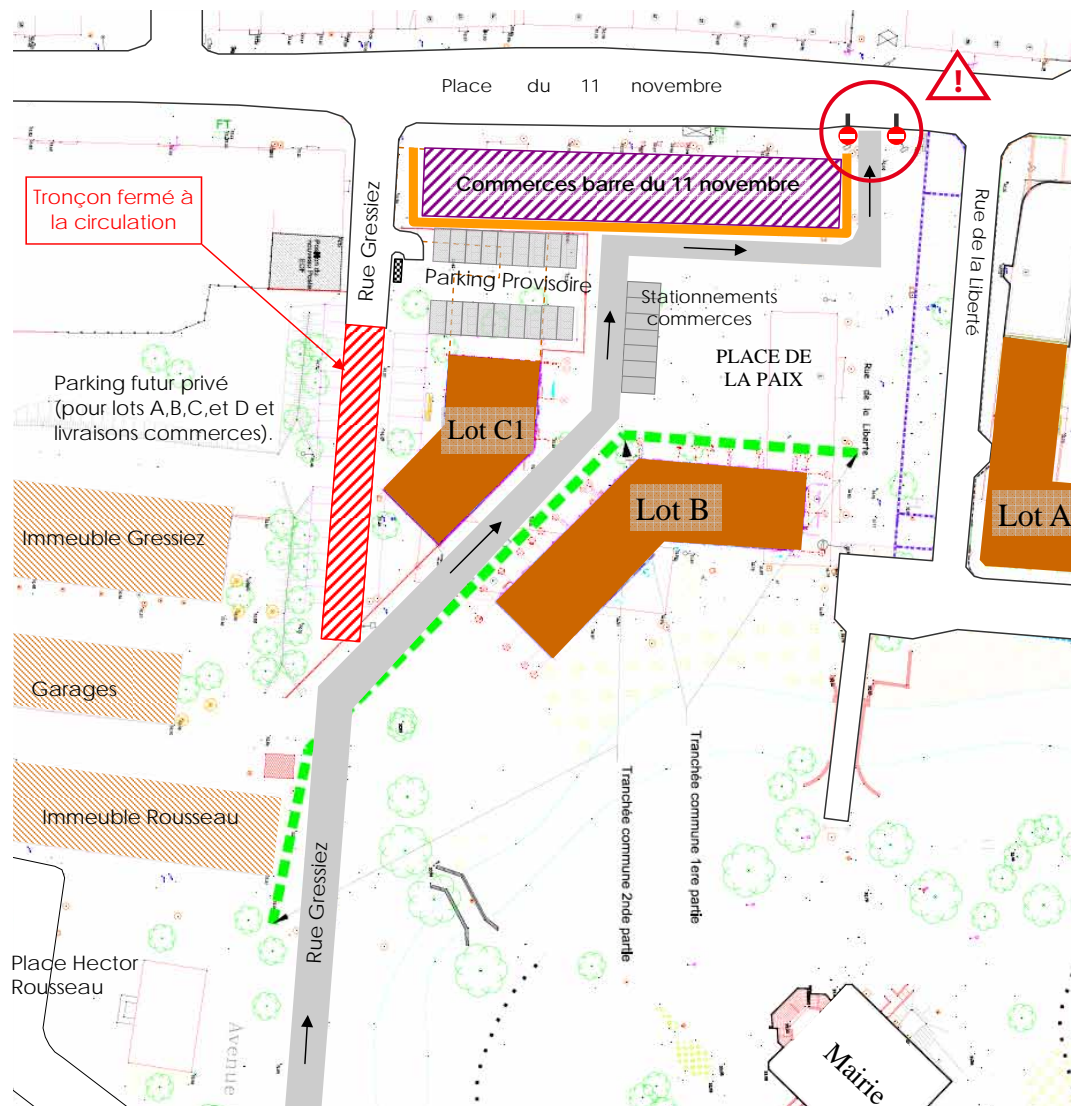
Depuis le mois de janvier, et pour une durée de plusieurs mois nécessaire à la démolition de l'immeuble Gressiez et le temps de l'aménagement d'un parking résidentiel réservé aux locataires des nouveaux immeubles (Lots A,B et C1), l'accès à la place de la Paix depuis la rue du 11 Novembre via la rue Gressiez est fermé à la circulation automobile.

La desserte de la place de la Paix se fait depuis la place Hector Rousseau, par la rue Gressiez dont le parcours est modifié et passe entre les deux immeubles (lots B et C1) actuellement en cours

de finition.

Pour des raisons de sécurité (croisement des véhicules impossible à l'angle de l'immeuble du 11 Novembre côté Pharmacie) et afin de préserver du stationnement le long des commerces, cette voie est en sens unique.

Quelques places de stationnement sont aménagées en bordure de la nouvelle place ainsi qu'un parking provisoire à l'angle de la rue Gressiez et de la Place de la Paix, ce dernier étant accessible depuis la rue du 11 Novembre.



PLAN DE CIRCULATION EN CENTRE VILLE A COMPTER DU 17/01/2012

- Circulation piétonne
- Circulation automobile
- Démolitions 1er et 2ème trimestre 2012
- Démolitions 1er trimestre 2013

Des écrivains publics-juristes pour vous aider

Avec l'association ACSED

La commune a souhaité instaurer une nouvelle permanence au Pôle social. Il s'agit d'une **permanence d'Ecrivain Public-Juriste assurée par l'association ACSED** (Agir pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Droits) **les 2ème et 4ème jeudi du mois au Pôle Social de 14h à 16h**, depuis le 9 février 2012.

La démarche est particulièrement innovante en ce qu'elle apporte aux Beuvrageois, l'aide des intervenants juristes et écrivains publics **gratuitement et en toute confidentialité**. Lors des permanences, **l'intervenant reçoit uniquement sur rendez-vous** toute personne désirant avoir des renseignements et/ou réaliser un écrit traitant d'un problème particulier.

L'Ecrivain Public-Juriste peut intervenir dans les domaines suivants :

- Accès au droit (relation avec les avocats, notaires, huissiers de justice), recours administratifs
- Logement (motivation des demandes de logement social, gestion des difficultés locatives, gestion des impayés de loyers, lutte contre les expulsions...)
- Droit de la famille et des successions (droit des personnes et des étrangers), droit de la consommation (fournisseurs d'énergie - Internet), droit bancaire, droit des contrats et droit du travail.

Ces permanences sont co-financées par Valenciennes Métropole.

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, contactez l'ACSED au 03 27 48 37 02 / 03 27 49 13 06 ou par mail : acsed59@yahoo.fr

Les ateliers "Jardin" sont de retour !

Nouvel emplacement et plus d'espace !

La ville en lien avec l'Espace Ressources du Capep et l'association "Espace et Partage", ont accompagné un groupe d'habitants dans la mise en place d'un petit jardin, rue Gustave Delory. Ainsi, ils sont devenus producteurs de leur consommation.

Les habitants ayant participé l'an dernier ont souhaité poursuivre car ils ont appris beaucoup et désirent s'enrichir des expériences des uns et des autres.

La Ville de Beuvrages leur offre l'opportunité d'avoir une plus grande surface et d'occuper **un jardin rue des Trois Frères Dussart**. Ainsi, **il y a de la place pour tous !**

Les ateliers ont redémarré en mars afin de préparer la terre.

Nous vous invitons à participer aux ateliers afin de faire connaissance avec les participants et de vous organiser ensemble pour faire en sorte que ce jardin collectif soit un espace de production riche de fruits et légumes mais surtout d'échanges.



La convivialité est au rendez-vous des Ateliers "Jardin"

Rendez-vous les mardis de 14h à 16h et/ou les jeudis de 9h30 à 11h30.

Pour tout renseignement, et pour obtenir le planning précis, contactez Marie-Laure Vanhoutte, au Pôle social, au 06 74 00 92 74.

Madame ABADA nous a quittés...



Madame Gémila ABADA, adjointe aux finances et à la vie associative de la ville de Beuvrages nous a quittés le 13 décembre dernier, à l'âge de 56 ans.



Gémilia ABADA, aux côtés des élus et d'habitants lors de la fête des voisins, édition 2010

Investie depuis plusieurs années dans la vie municipale, Gémila Abada fût conseillère municipale de 2001 à 2008, avant de devenir adjointe aux finances et à la vie associative en 2008, et ce jusqu'à 2011.

Elle était également, de 2001 à 2008, Vice-présidente du CCAS de Beuvrages.

Elle avait mis en place, avec les équipes techniques de la commune et ses partenaires, de nombreux projets en direction des associations.

Le Conseil municipal du 15 décembre 2011 a permis à l'ensemble des élus de se souvenir de Gémila ABADA et d'apporter son soutien à la famille et aux proches.

Nouveaux arrivés !

Le Service EEJSAC* se renforce avec l'arrivée de deux agents



Un nouvel animateur pour les 16-25 ans

Avec plus de dix années d'expériences dans l'animation au sein de services "jeunesse" dans différentes communes ainsi que dans de nombreux centres sociaux, Jérôme Klein rejoint l'équipe d'animation des "16-

25 ans".

Il vient en appui et étoffe l'équipe d'animation, dont la demande est grandissante.

Il est titulaire du BPJEPS et d'une licence STAPS.



Un agent pour recenser les problématiques du décrochage scolaire.

Slimane Belkadi, quant à lui, a été recruté par la Ville pour deux missions principales :

- la première consiste à contribuer aux mesures de lutte contre l'absen-

téisme et le décrochage scolaire, en lien avec les écoles primaires et le service EEJSAC.

- la seconde mission est une action de médiation intergénérationnelle, permettant ainsi de renforcer l'équipe existante sur le terrain.

Des permanences sont organisées dans les deux écoles primaires de la commune. Renseignez-vous auprès du directeur de l'établissement concerné.

Titulaire du DEFA (Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animateur) et du BPJEPS, Slimane BELKADI a plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'éducation sociale (institution/famille/enfant), ainsi que dans l'animation auprès de jeunes publics.

Ce poste pensé avec la Sous-préfecture et l'Education nationale bénéficie de l'accompagnement financier de l'Etat.

* EEJSAC : Education Enfance Jeunesse Sport et Affaires Culturelles

2012 : Une année électorale importante

"Spéciale" élections présidentielle et législative

L'année 2012 est une période riche en élections puisque se tiendront les élections présidentielles puis législatives.

Pour rappel, l'**élection présidentielle** aura lieu **les dimanches 22 avril** (1er tour) et **6 mai 2012** (2ème tour).

Quant à l'**élection de votre député (élections législatives)**, elle se déroulera **les dimanches 10 et 17 juin 2012**. Elle permettra de constituer l'Assemblée Nationale dont le rôle est de débattre, d'amender et de voter les lois.

Un nouveau bureau de vote sur la commune

En raison des travaux opérés sur la Salle Hubert Dubedout, les personnes qui y votaient devront se rendre à l'école Jules Ferry, rue Georges Mortuaire.

Les autres lieux de vote n'ont pas changé : en l'occurrence, il s'agit de l'école maternelle Joliot Curie, de l'école primaire Paul Langevin et de la Maison de quartier, place de Bruxelles.



Attention, vérifiez bien votre bureau de vote notifié sur votre carte d'électeur ! Un changement a pu avoir lieu, notamment si vous avez déménagé au sein même de la commune.



L'élection des Députés aura lieu les 10 et 17 juin 2012

La commune vous accompagne sur votre lieu de vote.

Pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, vous pouvez contacter Christelle Dujardin, service de l'Administration générale au 03.27.14.93.17 aux dates suivantes :

- À partir du mardi 17 avril pour le vote du dimanche 22 avril
- À partir du mercredi 2 mai pour le vote du dimanche 6 mai
- À partir du mardi 5 juin pour le vote du dimanche 10 juin
- À partir du mardi 12 juin pour le vote du dimanche 17 juin 2012

Pour des questions d'organisation, merci de respecter les dates mentionnées.



Le 1^{er} tour des "Présidentielles" aura lieu le dimanche 22 avril 2012

Une information pratique essentielle

Pour voter : Munissez-vous de votre carte nationale d'identité (CNI). Votre carte d'électeur, seule, ne suffit pas !

Préparons la fête des voisins 2012 !

Qu'est-ce que la Fête des voisins ?

C'est une fête qui permet de faire connaissance, de passer un bon moment entre voisins.

Quand ?

Elle aura lieu le **1^{er} juin 2012**.

De quoi avons-nous besoin ?

Il ne faut pas grand-chose. Le jour de la fête, tout le monde participe à la convivialité en apportant à boire ou à manger.

L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous : vous êtes les véritables acteurs du succès de cette rencontre.



La bonne humeur de la fête des voisins
2010 - rue Jean Jaurés

Où se déroule-t-elle ?

Le lieu est facile à trouver : la cour ou le hall de votre immeuble (avec autorisation de votre bailleur), votre appartement, le jardin de votre pavillon ou la placette de votre résidence si vous n'avez pas d'autre espace.

Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du Bien « voisiner », lancez-vous en 2012 !

Et que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble !

La Ville de Beuvrages, en partenariat avec le Capep et la CLCV vous propose de venir vous renseigner et aussi partager vos idées et vos envies.

Rendez-vous le Jeudi 26 avril à 18h à l'Hôtel de Ville.

Pour toute demande d'informations, contactez Marie-Laure VANHOUTTE au 06 74 00 92 74.



Nous, "Citoyens Relais" de la Rénovation Urbaine, au service des habitants



Qu'est-ce que cela représente ?

Vous avez vu notre photo dans un précédent magazine municipal.

Nous sommes des habitants de votre quartier qui ont accepté de faire le lien - être relais - entre vous et la municipalité pour transmettre vos questions, ce que vous appréciez, ce qui vous pose problème, ainsi que vos propositions concernant la **rénovation urbaine**.

Pour quoi faire ?

Parce que souvent, ce qui vous intéresse, peut aussi concerner d'autres personnes... Autant regrouper les interrogations, cela leur donnera plus de force. Nous, les citoyens relais n'intervenons pas nous-mêmes. Le contenu de vos revendications et interventions est transmis par les services municipaux aux acteurs concernés (Bailleurs, l'agglomération, Ville, les fournisseurs d'énergie...).

S'il n'y a pas de citoyens relais dans votre quartier, vous pouvez vous proposer. L'équipe se retrouve une fois par mois pour faire le point et collecter les réponses aux questions posées.

Qui sommes-nous?

Bernard Miroir, bernard.citoyens-relais-beuvrages@sfr.fr ou 06 04 44 79 16, rue du 8 mai 1945

Françoise Coudouloux, 03 27 41 42 72, Résidence Fénelon

Jean-François Gosset, 06 84 57 43 20, jean.francois.gosset@live.fr, Quartier de la Verrerie

Si vous souhaitez avoir les coordonnées des autres personnes, contactez Marie-Laure Vanhoutte.

Nous sommes une équipe conviviale de cinq habitants pour l'instant, où chacun peut s'exprimer de façon constructive. Nous sommes des bénévoles, non employés, mais soutenus par la municipalité. **Cela permet aussi de mieux connaître notre ville** et ses habitants. N'hésitez pas !

Si vous êtes partants, adressez-vous à Marie-Laure VANHOUTTE au 06 74 00 92 74

Article réalisé par Françoise Coudouloux, Citoyenne Relais de la Rénovation Urbaine.



Une brochure sur l'histoire du Centre-ville et de la Résidence Fénelon va paraître !

La Ville de Beuvrages s'est transformée au fil des siècles. Elle a vécu des vagues de rénovation urbaine, sa population a doublé avec l'arrivée de la résidence Fénelon et elle change encore de visage aujourd'hui.

Pour se rappeler ce qu'était la ville autrefois, ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle va devenir, la Mairie a organisé, avec des habitants, autour de François FAIRON, historien, des ateliers heb-

domadaires.

Ainsi, après un an de recherches et de rencontres, les participants sont heureux de vous présenter leur travail qui se concrétise enfin !

La brochure concernant les quartiers du Centre-ville et de la résidence Fénelon va paraître au mois de mai, en partenariat avec l'ADTS (l'Association de Développement pour un Territoire Social).

Pour tout renseignement, contactez Marie-Laure VANHOUTTE au 06 74 00 92 74.





Remise de Kits sportifs par le Conseil régional Nord-Pas de Calais aux clubs de Handball et de football, section féminine - 25 novembre 2011 - salle Delaune



Distribution du colis des Anciens - décembre 2011 -



Les Citoyens Relais de la Rénovation Urbaine à l'écoute des habitants - Cérémonie des Voeux - 25 janvier 2012



Le Conseil municipal réuni en présence d'Alain Bocquet, Député et de Jacques Marissiaux, conseiller général - Cérémonie des Voeux - 25 janvier 2012

Evénements 2011 à mars 2012

Fête



Tournoi International de Tambourin
des 25 et 26 février 2012 - salle Léo Lagrange



Goûter des Anciens - 18 mars 2012



Goûter des Anciens - 18 mars 2012



Concert de Printemps - 17 mars 2012



Concert de Printemps - Remise d'un instrument -
par Jacques Marissiaux, Conseiller général
- 17 mars 2012 -



Convivialité au menu de l'association Education
et Joie - février 2012



La bonne humeur de l'association Loisirs
Solidarité Retraites - mars 2012



Tournoi sportif avec des jeunes de Beuvrages dans
le cadre du VIF (ex programme EPODE) - mars 2012

Evénements

2011 à mars 2012

Fête



Des jeunes beuvrageois invités par Valenciennes Métropole dans le cadre du dispositif "Vivons en forme"
- Match ligue 1 VAFC - ASSE - mars 2012



Le jeune futsal beuvrageois Khalid Naim, sélectionné pour les éliminatoires de la Coupe d'Europe



Un beau ciel bleu pour la classe découverte
- Le Portel - mars 2012



Une initiation aux premiers secours s'est tenue à la Maison de Quartier, dans le cadre des Parcours du Cœur - avril 2012 -

Des chantiers d'insertion pour faire valoir ses compétences

Être citoyen à Beuvrages

Le « savoir vivre ensemble » dans la commune

Cela n'est pas un fait nouveau.

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou d'objets subsistent sur la commune malgré les différents rappels d'information.

Une loi les interdit et les soumet à contravention, à hauteur de **750 euros pour un dépôt sauvage à pied** et de **1500 euros pour un dépôt sauvage à l'aide d'un véhicule...** Il en est de même pour le vol de fleurs dans les espaces publics.

La Ville de Beuvrages met l'accent depuis quelques années sur l'insertion sociale et professionnelle. C'est pourquoi un chantier d'insertion vient d'être mis en place avec l'association POINFOR de Valenciennes.

Un public prioritaire

Cet atelier permettra l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA ainsi que des personnes reconnues "travailleurs handicapés". L'objectif est d'acquérir une expérience et une qualification à travers une formation complémentaire qui sera mise en place par le centre de formation POINFOR.

Le chantier accueillera 10 personnes dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI) pour une durée de 26h par semaine, pendant 6 à 12 mois.

Leurs missions seront dans un premier temps l'entretien des espaces verts à la Résidence Mallet et du Parc Fénelon. Par la suite, une découverte des métiers du bâtiment pourra être proposée avec l'entretien du patrimoine bâti pour support.

L'engagement des partenaires

Cette action est financée par l'État pour les dix salariés, et par le Conseil

général du Nord, en ce qui concerne l'encadrement. La Direccte (Direction Régionale des Entreprises de la Consommation de la Concurrence, du travail et de l'emploi) apporte un complément de financement sur l'accompagnement.

La Ville de Beuvrages amène également une contribution financière à cette action.

Ce dispositif s'inscrit dans une continuité professionnelle et doit permettre ultérieurement aux salariés du chantier de retrouver un emploi dans le secteur marchand. Les salariés bénéficient d'un accompagnement social destiné à leur venir en aide s'ils rencontrent par exemple des problèmes de logement ou de santé.



Travaux d'entretien
- Résidence Fénelon -

Créée en 1991, l'association POINFOR a plusieurs missions :

- L'insertion sociale
- La formation professionnelle
- L'accès à l'emploi des jeunes et des adultes.

Présente sur cinq sites permanents (Valenciennes, Denain, Douchy les Mines, Orchies, Quiévrechain), POINFOR a une pratique régulière de délocalisation d'actions au plus près des besoins avec une équipe pédagogique expérimentée.

21 intervenants pédagogiques spécialisés en communication, en élaboration de projet professionnel, en techniques de recherche d'emploi, en accompagnement social, en bâtiment, en environnement, en santé, en aisance corporelle et en remise à niveau coordonnent et animent les missions.

Adresse : Association POINFOR
Rue Rosalie Levasseur
59300 Valenciennes

Le second souffle de l'Union Commerciale

Pour redynamiser l'offre de commerces sur la commune

La Ville et les partenaires aux côtés des commerçants.

L'offre commerciale sur la commune de Beuvrages a été bouleversée avec l'extension et le développement de zones commerciales importantes sur des villes environnantes.

Aujourd'hui, la volonté des partenaires de la commune est d'apporter des services et commerces de proximité, utiles au quotidien et permettre de donner un nouvel élan sur le centre-ville et sur l'ensemble du territoire communal.

À l'aide de l'enquête effectuée en 2011 (cf. Courrier Beuvrageois n°35, novembre 2011), les besoins des habitants ont été recensés par le biais d'études de marché.

Un rencontre s'est déroulée le 23 février dernier entre la ville et de la CCI Grand Hainaut.

Quatorze commerçants de Beuvrages (sur un total de vingt-deux) ont ainsi participé à cette réunion d'information sur le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

L'objectif est clairement affiché : revitaliser l'appareil commercial et être cohérent dans les services et produits proposés.

Ce d'autant plus que la ville s'attache à aider les entreprises à proposer aux habitants des commerces et services adaptés.

Le réveil de l'Union commerciale...

En sommeil depuis quelques années, l'Union Commerciale est de retour.

L'association de l'Union Commerciale a été relancée le 19 mars dernier. Son but est de fédérer les commerces de proximité en assurant la promotion de leurs savoir-faire locaux.

Elle regroupe actuellement dix commerçants. L'objectif de l'association est aussi d'inciter d'autres entrepreneurs de la ville à rejoindre le mouvement du dynamisme économique en pleine effervescence.



L'optimisme des commerçants adhérents, réunis à l'Espace Info' Rénovation Urbaine

La Ville de Beuvrages, partenaire privilégié du développement commercial.

Afin d'appuyer les commerçants et de les aider à relever le défi du renouveau économique sur la commune, le Conseil municipal a décidé de mobiliser avec d'autres partenaires (FISAC, FEDER, CCI...) des fonds concernant plusieurs actions : des outils de communication pour les commerçants et

les artisans, la mise en place d'un animateur pour coordonner les actions des commerçants, des diagnostics pour adapter l'offre et la demande, l'aide à la mise en place de l'Union commerciale ou encore l'accompagnement à la mise en place d'animations commerciales.

Informations : J.J DESUMEUR en charge du Développement Economique - 03.27.51.98.28.

Venez jardiner avec vos enfants

Avec l'Association des Parents d'Elèves (APE)
de l'école Pauline Kergomard

Chers Parents,

Une idée a germé au sein de l'APE Pauline Kergomard !

Et oui...

Si vous veniez jardiner avec vos enfants ?

Nous sommes certains que cette activité va plaire !

Cela vous intéresse et intéresse vos enfants ?

N'hésitez pas à contacter

Daniel CHAVATTE
Président de l'APE Pauline Kergomard
au 06.61.19.81.68

(Ateliers jardinage, gratuits et ouverts à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte)

Projet cofinancé par :

Jardinons avec nos enfants...

Logos: Région Bretagne, Cal de Vannes, Cœurages, REAAP

Les prochains rendez-vous en 2012 :

- mercredi 11 avril
- mercredi 09 mai

- mercredi 23 mai
- mercredi 06 juin
- mercredi 20 juin



LOI n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (Article 9)
Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs



Liste : « Avec vous, construisons et maitrisons l'avenir »

Le, 22 mars 2012

Tout d'abord nous voulons rendre hommage à Madame ABADA conseillère municipale récemment décédée et présenter à sa famille et à ses proches toutes nos condoléances.

Nous sommes intervenus en conseil municipal sur les sujets qui suivent :

Diminution au CCAS

Suite à la disparition de 2 membres du conseil du CCAS la majorité a préféré diminuer le nombre d'administrateurs plutôt que procéder à leur remplacement. Il fallait maintenir ce nombre, afin de démontrer à nos concitoyens l'importance et l'engagement du conseil municipal aux côtés de nos concitoyens confrontés aux difficultés économiques et sociales. Nous aurions volontiers proposé notre collaboration.

Débat d'orientation budgétaire

Outre qu'il dénote une continuité des actions entreprises les années précédentes, il montre l'abandon de quelques projets importants de la commune : la fin du projet dit « halle de marché couvert » et la disparition du projet « pénétrante nord », axe qui devait desservir le centre de Beuvrages, partant de la future route « contournement Nord de VALENCIENNES » et rejoignant le centre ville.

Maison de la petite enfance

Nous sommes tout à fait favorables à la réalisation et la mise en place de cet équipement.

La médiathèque

Nous sommes, bien sur, favorables à l'accès à la culture de nos concitoyens. La médiathèque est un lieu où est mis, à la portée de tous, l'accès à la culture grâce aux nouvelles technologies de l'information, or ce monde là est révolu. En effet, la miniaturisation des systèmes d'information et la mise en réseau de toutes les informations, accessibles chez soi par internet condamnent les médiathèques. Par ailleurs 72% des gens déclarent ne jamais aller à la médiathèque. Nous sommes très réservés sur cet investissement et les coûts de fonctionnement qu'il va générer.



Jocelyn DEWAULLE
Jocelyn Dewaulle



Michel DOMIN
Michel Domin

Liste : « Bâtissons ensemble notre avenir à Beuvrages »

Le MAIRE est fier des grandes réalisations dans le logement de la commune, moi aussi !!!, Je suis fier de l'argent versé par l'ANRU (Agence qui dépend du gouvernement de Nicolas SARKOZY et de Jean louis BORLOO « Ministre de l'époque » grâce à laquelle a pu être rénové (Fénelon en partie) place du 11 NOVEMBRE , la rue Jean Jaurès) Une deuxième phase dite ANRU 2 est déjà prévue par le service du gouvernement (Fénelon Sud en projet), c'est pour cette raison que nous devons continuer à soutenir le gouvernement en place .

Après ce sera FINI car BAYROU, HOLLANDE ne sont pas favorable à cette action. Ils n'ont pas compris que la rénovation urbaine aide à une meilleure cohésion sociale entre les quartiers et les familles !!!!

A vous de juger

D'autre part, compte tenu de la petite délinquance dans cette ville, j'ai constaté la réaction de Mr. Le MAIRE dans un article de la Voix du Nord. Cela fait des années qu'une vraie politique doit être menée dans notre ville.

..Je souhaite de tout cœur que l'article passé dans la voix du Nord sera bien suivi d'effet et non une promesse non tenue comme d'habitude.

De sa part et de son équipe j'attends donc avec impatience les actions qui seront menées pour Les citoyens et leurs familles.

Mon BLOG : michelbecque.fr



Etat Civil

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les différents mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés.

Ils sont arrivés !

Naliyah ABDEDDAIM
Djibril ALI
Paolo ANSELMO
Oumayma AZMI
Angélo BAUVOIS PLUCHART
Rayan BENYAHIA
Adam BOUAOUICH
Yasser BOUCETTA
Sylviana Marie-Françoise BOULENT
Inaya CHAKIR
Etan CHAVATTE
Sarah CHELKIA
Elyne CLAIRBAUX
Ibrahim DAHMANI
Anna DELBECQ GILLERON

Loïs DELCAMP
Emile DELHAYE
Javotte GAHIDE
Celya GARDEZ
Ciana GOURARI
Elyes HUREZ
Iron LATOUCHE
Marie LAVIGNE
Méline LOISEAU
Lyna MATOUK
Camille MENDELSKI
Amine MOULEFERA
Enzo NAMUR
Léa NAVEZ
Luckas PAUMARD

Gabin POUILLE
Noa QUEFFELEC
Faress REGHEM CHEDDANI
Aaron ROCCO
Enzo RODRIQUE BERTAUD
Irina RUFFI
Florent SALENGRET
Erine SALOMÉ
Emma SMAGGHE
Camille SOUSA PEREIRA
Raphaël THIBAUT
Léo WARGNIES
Mohamed-Amine ZAIDI



Ils se sont unis !



Mourad AISSAT - Hayate BELAL
Youssef ALAMI AROUSSI - Hanane HARKOU
Sofiane AMMOUR - Ouria BENAI
Mustapha BABA - Salima EL HASSANI
Habib CHELKIA - Selma AMMOUR
Sofiane EL ACHHAB - Rachida BEN YAHIA
Radouane KADRI - Linda PARENT
Arthur SCIUCCO - Aline PIETRZAK

Ils nous quittent ...

R'Kia AISSAOUI
Marguerite BACHE
Stéphane BAL
Thérèse BOUILLEZ
Henri CACHEUX
Serge DANZIN
Eliane DELFOLIE
Ginette DRAMÉ
Gérome DUFIEF
Jean-Pierre HUBERT
Jean-Pierre HURBAIN
Anna JANICKI
Charles LENOTTE
Elodie LOCUSOLLE

Laurent MAZZARA
Georges MORTUAIRE
Gemila NAOUI
Jeanine NICQ
Georgette PARIS
Albert PICARD
Kazimiera ROTMANN
Josette SELLIER
Iréna SZTOJ
Yvonne TILG
Théodoor VAN DROOGENBROECK
Paul VRAND
Stanislawa ZAMYSLOWSKI





Agenda

Vie citoyenne

- 22/04/12 et 06/05/12 : Élections présidentielles
- 10 et 17/06/12 : Élections législatives

Sport

- Du 22/04/12 au 05/05/12 : 5^e tournoi Circuit jeunes de Tennis - Complexe sportif
- 05/05/12 : Finales jeunes de Tennis - Complexe Sportif
- 10/06/12 : Tournoi de football vétérans et vide grenier - Complexe sportif
- 16/06/12 : Célébration de la 29^{ème} finale du tournoi interne du Tennis Club
- 17/06/12 : Festival organisé par l'association New Dance à partir de 8h00
 - salle Coubertin
- 23/06/12 : Fête du sport organisée par l'Office Municipal des Sports (OMS)
 - Complexe sportif ou salle Coubertin en cas de pluie.

Emploi

- 19/04/12 : Le forum des Métiers qui recrutent - Saint Amand les Eaux
 - Jardin de la Tour - 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Commémorations

- 23/04/12 : Assemblée Générale de l'UNRPA à 15h00 - Maison de Quartier
- 29/04/12 : Journée de Souvenir - départ monument aux Morts à 11h30 et dépôt de gerbe
- 08/05/12 : Défilé départ rond point "La Chapelle" à 11h30 avec véhicules militaires puis dépôt de gerbe
- 18/06/12 : Appel du 18 juin à 11h30 - départ Hôtel de ville puis dépôt de gerbes
- 14/07/12 : Défilé du 14 juillet - départ du complexe sportif à 11h30 et dépôt de gerbes

Divers

- 23/04/12 : Assemblée générale UNRPA - 15h - Maison de Quartier
- 25/06/12 : Repas de l'association UNRPA - Maison de Quartier
- 24/06/12 : Médaille de la famille à 11h00 - Hôtel de Ville
- 30/06/12 : Gala de danse organisé par l'association Khoreïa - salle Coubertin

Festivités

- 13/07/12 : Festivités du 13 juillet, Concert The UPBEAT BEATLES - en première partie Ester MALONE et Jacky LAFFINEUR - parking Intermarché
Un feu d'artifice clôturera la soirée - Parc du Ruissart

Nouveau !

Depuis le 1^{er} février 2012, réglez nos prestations péri et extra-scolaires par Carte Bancaire !

Les activités concernées :

- La restauration scolaire
- La garderie péri-scolaire (avant et après l'école)
- L'accueil extra-scolaire (avant et après les centres de loisirs)
- Le CLAS : l'accompagnement à la scolarité
- et les Centres de loisirs

Les conditions

Le montant minimal pour un paiement par carte bancaire est de 5 euros. Il s'effectue au secrétariat du service EEJSAC, à l'Hôtel de Ville. Le paiement par carte ne concerne pas les activités de l'Action Loisirs Jeunes (ALJ) ni l'Ecole Municipale des Sports (EMS).

Les autres moyens de paiement

Il vous est toujours possible de payer en espèces et par chèque bancaire ou postal.

Rappel des créneaux horaires :

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, fermé le vendredi après midi.



Inscriptions aux écoles 2012

Ecole Pauline Kergomard : tous les vendredis du mois de mai de 15h30 à 16h30.

Ecole Joliot Curie : vendredi 20 avril de 16h à 18h

Ecole Jules Ferry : sur rendez-vous
Monsieur Dochez : 03.27.14.93.29

Ecole Paul Langevin :
Du lundi 14 mai au vendredi 22 juin
les lundis et vendredis de 13h30 à 16h30
les mardis et jeudis de 9h à 12h

Espace Numérique Du changement dans les horaires

Mardi :

séance 1 : 13h45 - 15h30

séance 2 : 15h45 - 17h30

Mercredi :

séance 1 : 13h45 - 15h30

séance 2 : 15h45 - 17h30

Vendredi :

séance 1 : 13h45 - 15h30

séance 2 : 15h45 - 17h30

Téléphone : 03.27.27.92.21.

Plan canicule 2012

Si elles n'ont pas été recensées les années précédentes, les personnes âgées de plus de 65 ans peuvent le faire en se rendant au Pôle Social ou en Mairie. Un formulaire leur sera alors remis, ces données permettront de les prévenir d'éventuels risques de canicule et au besoin de les aider.

Opération " Tranquillité vacances "

Elle est reconduite par la Police municipale. Rendez-vous au Poste de Police ou au 03.27.44.90.40.

Médiateurs Intergénérationnels

Ils sont joignables au 06.81.35.74.99

Concours de Maisons fleuries

Inscriptions en Mairie jusqu'au 22 juin.





Brocante

Dimanche 13 mai 2012 - De 7h à 13h

Rues Gustave Delory & Georges Mortuaire

Inscriptions

A l'Hôtel de Ville

Mardi 17 & vendredi 20 avril

Mardi 24 & vendredi 27 avril

Vendredi 4 mai de 11h à 12h

Auprès de Mr José DUFOUR (Régisseur Principal)

Pas de réservation par téléphone

Tarif : 3€ + 0.30€ le mètre linéaire (minimum 3 mètres maximum 6 mètres)

Photocopie de la pièce d'identité "recto verso" obligatoire

